

Modernisation agricole et impératifs de durabilité méditerranéenne

Sghaier M.

in

Jouve A.-M. (ed.).

La modernisation des agricultures méditerranéennes (à la mémoire de Pierre Coulomb)

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 29

1997

pages 243-247

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI971519>

To cite this article / Pour citer cet article

Sghaier M. **Modernisation agricole et impératifs de durabilité méditerranéenne**. In : Jouve A.-M. (ed.). *La modernisation des agricultures méditerranéennes (à la mémoire de Pierre Coulomb)*. Montpellier : CIHEAM, 1997. p. 243-247 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 29)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Modernisation agricole et impératifs de durabilité méditerranéenne

Mongi Sghaier

Institut des Régions Arides, Département des Sciences Humaines, Médenine (Tunisie)

Résumé. Cet article tente d'évoquer certains aspects de conciliation entre, d'une part, la modernisation agricole qui se traduit par une intensification de l'exploitation des ressources naturelles et, d'autre part, la durabilité du processus de développement en pays méditerranéens.

Mots clés. Modernisation agricole - Durabilité - Méditerranée - Ressources naturelles

I – Introduction

Considéré comme étant parmi les faits saillants qui ont marqué la deuxième moitié de ce siècle, le développement économique et social est devenu une préoccupation majeure des nations et de la communauté internationale. Confrontés à résoudre les problèmes de la croissance, de l'emploi, de la satisfaction des besoins alimentaires des populations, et sous l'influence de la théorie de développement dominante à l'époque, les pays méditerranéens, y compris certains pays de la rive nord, ont opté depuis les années soixante pour le modèle de développement basé sur la contribution du secteur agricole (Malassis, 1973). L'agriculture devrait jouer un rôle d'entraînement pour les autres secteurs économiques. Ce rôle devrait, en principe, être assuré par la libération d'un volume de capital humain (travail) conséquent au gain de productivité, par la génération d'un excédent de capital et par la fourniture de matières premières pour les autres secteurs.

Ce rôle vient d'être renforcé par la «révolution verte» des années soixante dont l'orientation principale fut le recours aux technologies capables de générer un gain de productivité satisfaisant. A l'instar de la révolution technologique au sein du secteur industriel, l'agriculture devrait désormais suivre le chemin de la modernisation en adoptant des procédures de production de plus en plus capitalistes. C'est ainsi que furent généralisées progressivement et à des rythmes relatifs, la mécanisation de plusieurs opérations culturales et productives et l'utilisation d'intrants (engrais chimiques, produits phytosanitaires, etc.). Bénéficiant, au départ, presque exclusivement aux grands producteurs, la modernisation de l'agriculture et l'accès aux nouvelles technologies, beaucoup plus adaptées aux exploitations de grande taille pour des raisons d'économie d'échelle, ne commencent que tardivement à profiter aux petits exploitants (Mettrik, 1994).

Jusqu'au début des années quatre-vingt, la modernisation agricole fut marquée par un volontarisme prononcé de l'appareil de l'Etat qui s'est traduit par des politiques incitatives et interventionnistes (subvention des prix des intrants...). Depuis les années quatre-vingt, la tendance générale des politiques gouvernementales des pays en voie de développement est dominée par le principe de «vérité des prix», véhiculée notamment par la nouvelle trame des politiques de réformes économiques (plan d'ajustement structurel, libération des prix...). La question de la modernisation de l'agriculture reste toujours posée mais moyennant de nouveaux mécanismes de teinte beaucoup plus libérale. Les accords du GATT et la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ne sont que des aspects qui marquent le contexte général actuel de la mondialisation de l'économie et la libéralisation des échanges.

La modernisation de l'agriculture, qui demeure impérative, devrait être désormais entreprise avec une participation de plus en plus massive des acteurs sociaux, accompagnée d'un désengagement progressif de l'Etat. Dans ce contexte de mondialisation de l'économie et de libre-échange, ce sont les principes de la théorie économique néoclassique de recherche du maximum d'efficacité et d'optimalité qui commencent à prévaloir. L'allocation des ressources vis-à-vis des différents usagers sectoriels (emplois) devrait répondre aux mécanismes d'efficacité et de rationalité économique. Cet impératif implique la mise en place d'une agriculture rentable et compétitive. Cette tendance ne fait que rendre plus difficile la tâche de l'agriculture qui devrait d'une part surmonter ses propres contraintes structurelles (modes de production, nature des produits agricoles, etc.), d'autre part faire face à la suppression progressive des politiques de soutien et se doter d'un niveau satisfaisant de compétitivité et par la même permettre de subvenir aux besoins alimentaires des populations.

Selon le modèle actuellement dominant, la modernisation demeure comme l'une des principales voies pour faire accroître les productions et augmenter la productivité (Campagne, 1994). Le choix d'extension spatiale des cultures étant largement dépassé, notamment dans les pays du sud de la Méditerranée, l'intensification s'est présentée comme l'alternative pour atteindre les objectifs assignés au secteur agricole (sécurité alimentaire, exportation, etc.). Moyennant des politiques volontaristes d'encouragement et d'incitations, une trame de choix technologiques est proposée traduisant les formes susceptibles de moderniser le secteur agricole, à savoir la mécanisation, l'irrigation, l'utilisation d'engrais chimiques, de pesticides et de ressources hydriques, l'organisation des circuits de commercialisation, la formation des cadres et la vulgarisation, etc.

Entraînés au départ par l'enthousiasme qu'ont suscité les gains substantiels de productivité survenus à l'issue de la mise en pratique de ces choix technologiques, les décideurs ont laissé de côté les effets de l'emprise sur le milieu naturel et l'environnement qu'a engendré l'accroissement rapide du rythme d'exploitation des ressources naturelles. Ce n'est qu'au cours des années soixante-dix que commence à se manifester une prise de conscience au niveau des pays avancés des aspects d'adéquation entre besoins de l'humanité et richesses naturelles disponibles.

Trois faits majeurs ont catalysé ce nouveau sentiment :

- ❑ L'accroissement démographique remarqué qui a suscité de nouveau l'émergence de la thèse malthusienne. La publication simultanée par le club de Rome du rapport «Halte à la croissance» (*the limits of growth*) et par les futurologues du *Massachusetts Institute of Technology* du rapport *Meadow* a contribué à mieux concrétiser la question. En effet, ces rapports préviennent de l'effondrement du système économique et social si l'exploitation massive et non contrôlée des ressources naturelles et si la dégradation de l'environnement continuaient au même rythme.
- ❑ La crise de l'énergie de 1973 et l'épuisement de certaines ressources naturelles furent à la base de la genèse de nouvelles orientations fondées sur la nécessité de rationaliser la gestion et l'exploitation des ressources naturelles, en particulier celles qui sont vitales pour le système socio-économique.
- ❑ La sécheresse chronique et prolongée dans le Sahel en Afrique et ses conséquences fâcheuses sur les populations et les milieux naturels (désertification, etc.) ont attiré l'attention de la communauté internationale sur la gravité des conséquences que provoquerait une exploitation abusive et non contrôlée des ressources naturelles. La globalité des phénomènes climatiques et environnementaux constitue désormais un aspect fondamental à prendre en compte au niveau mondial.

Plusieurs conférences internationales furent organisées dont les plus décisives sont celles de Stockholm en 1972 (conférence des Nations Unies sur l'environnement et l'utilisation des ressources naturelles), de Nairobi en 1973 et de Paris en 1975. La conférence mondiale sur la terre organisée à Rio de Janeiro en 1992 (Sommet de la terre) constitue une étape fondamentale dans le domaine de l'environnement et l'exploitation des ressources naturelles et a abouti à poser les jalons d'un développement et d'une croissance économiques qui leur soient organiquement liés.

La question fondamentale est comment assurer un rythme suffisant de développement et de croissance économiques, gérés par la demande (modèle basé sur l'accroissement de la consommation), sans toutefois porter préjudice à l'environnement et à la durabilité des ressources naturelles.

II – Modernisation agricole et pérennité des ressources naturelles

En fait, la question n'est pas nouvelle. Depuis la fin du XVIII^e siècle, Malthus constata que les disponibilités en terres agricoles (offre de la terre) ne permettront pas de satisfaire les besoins alimentaires des hommes et ce, eu égard à la croissance beaucoup plus rapide des populations face à une rareté prononcée des terres. Selon lui, l'absence d'adéquation population-terres agricoles mènerait à la famine (Norton, 1984). Ricardo, s'inspirant de la thèse malthusienne, distingue entre différentes qualités des ressources en terre. D'après lui, ce sont les sols de meilleure qualité qui seront épuisés les premiers. Dans une étape ultérieure et pour faire face à l'accroissement des besoins de l'alimentation humaine, des sols de moindre qualité seront mis en valeur et ainsi de suite. Par conséquent, la famine peut être retardée par des possibilités inépuisables d'extension de l'agriculture à des sols de moins en moins riches.

En fait, il a fallu attendre la fin du XIX^e siècle pour que la thèse de Malthus commence à être améliorée sensiblement. En effet, sous l'impulsion de la révolution technologique, Mill démontre qu'il n'y a pas de correspondance claire entre la croissance de la population et le désastre alimentaire. Le gain de productivité des ressources naturelles résultant du progrès technique est de nature à combler le déficit alimentaire et à occasionner des coûts marginaux faibles (Howe, 1978). A l'époque contemporaine, Boserup révèle qu'à long terme la croissance de la population (accroissement de la demande) aurait pour effet de stimuler l'accumulation des ressources alimentaires. Ce phénomène est constaté aux Etats-Unis où la modernisation de la production agricole a eu pour effet d'accroître l'offre des produits alimentaires plus rapidement que la croissance de la population (Degang, 1992).

De là, la question de modernisation de l'agriculture ne semble pas être incompatible avec la pérennité des ressources naturelles. Au contraire, elle apparaît comme un remède pour faire face à l'accroissement des besoins en agissant sur le gain additionnel de productivité. Par conséquent, la modernisation n'a pas toujours pour effet l'exploitation de plus en plus massive des ressources naturelles mais peut jouer un rôle prépondérant pour ralentir le rythme d'extraction et d'exploitation des ressources naturelles les plus menacées d'extinction et d'épuisement. En effet, les spécialistes ont constaté que la crise de l'énergie des années soixante-dix a suscité des innovations remarquables dans le domaine de technologies plus efficaces par rapport à la consommation de l'énergie. Selon une étude récente (Pearce, 1993), les activités économiques utilisaient, en 1987, 13 à 30% d'énergie en moins qu'en 1970 (France : 13% de moins, Italie : 17% de moins). Après la prise de conscience généralisée des méfaits de la pollution sur l'environnement, la consommation des oxydes de soufre (kg/1000 \$ de produit national brut) aurait chuté de 40 à moins de 15 kg au Canada et de 14 à moins de 10 kg aux Etats-Unis. Ces deux indicateurs, aussi grossiers soient-ils, révèlent que les innovations techniques peuvent aller au secours de l'environnement, à condition qu'il y ait conscience qu'on peut limiter les dommages infligés à l'environnement.

III – Les grandes questions de conciliation entre modernisation agricole et durabilité

La conciliation entre durabilité et modernisation en agriculture peut-elle constituer un concept concret et palpable ? Dans l'affirmative, comment les pays méditerranéens, notamment ceux de la rive sud, vont-ils compenser le manque à gagner en matière de croissance, au moins à court et à moyen termes ?

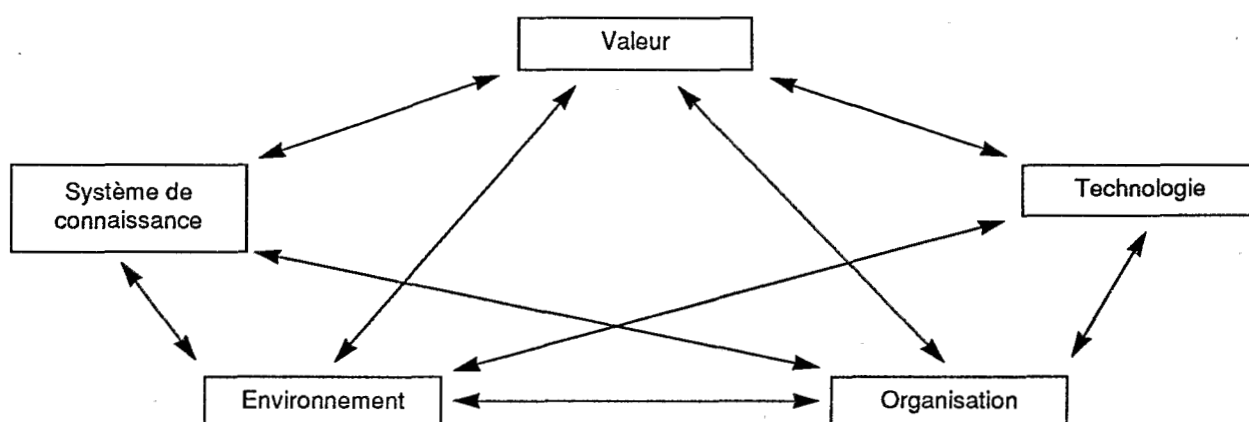
En effet, dans la mesure où la durabilité ne peut être abordée qu'à plus long terme et qu'elle tente de préserver les intérêts des générations futures, combien la génération actuelle est-elle disposée à sacrifier de sa fonction d'utilité et de son bien-être social au profit des générations futures ? Partant des préceptes du système démocratique, la génération actuelle peut-elle avoir droit de décider du sort de l'environnement ou du rythme d'exploitation des ressources naturelles, en l'absence des générations futures ? Même si c'est le cas, nos critères d'évaluation, de valorisation et de perception du bien-être social sont-ils valables pour suffisamment tenir compte des intérêts des générations futures ?

En effet, certaines formes de modernisation de l'agriculture, notamment à la veille de la révolution verte, se sont traduites par des effets néfastes sur l'environnement, parfois mêmes irréversibles. A titre

d'exemple, la mécanisation des travaux du sol est accompagnée, parfois, de formes diverses de dégradation et de pertes de potentiel (érosion en sols fragiles, etc.). L'usage des engrais et des produits phytosanitaires a engendré dans plusieurs cas la pollution chimique des sols et des nappes d'eau, sans ignorer les résidus détectés au niveau des produits alimentaires et leurs effets parfois non encore identifiés sur la santé humaine. Le recours à certaines technologies de production d'hybrides poserait avec acuité le problème de la biodiversité et de la conservation du patrimoine génétique, etc. D'autres formes de modernisation, basées sur les principes d'intensification et d'économie d'échelle, se sont traduites par la surexploitation des ressources naturelles, menaçant ainsi leur pérennité (cas surtout des ressources non ou peu renouvelables). La pêche industrielle menace le stock en ressources halieutiques. L'exploitation minière des ressources en eau souterraines non renouvelables mènerait à leur épuisement inéluctable.

Une autre question semble être fondamentale, les objectifs classiques assignés au secteur agricole (contribution à la croissance économique, équilibre de la balance commerciale, autosuffisance alimentaire, etc.) peuvent-ils être atteints, eu égard à l'intégration de la dimension environnementale et la prise en compte des impératifs de la durabilité ? Mieux encore, vont-ils persister au même degré de priorité ? L'intégration de plus en plus poussée des économies méditerranéennes et l'intense activité entreprise autour de la Méditerranée et les externalités causées par certains pays à d'autres (surexploitation de certaines ressources halieutiques, pollution de la mer, ...) compliquent davantage la situation et plaident pour une politique régionale concertée concernant les aspects de l'environnement, de la durabilité et du développement économique en Méditerranée.

En particulier, la question de modernisation de l'agriculture méditerranéenne devrait être reconsidérée à la lumière de l'impératif de durabilité, de l'équité intergénérationnelle et de solidarité entre les sociétés. Les technologies actuelles qui profitent à la modernisation du secteur agricole des pays méditerranéens, sont-elles encore valables pour incarner les soucis de durabilité et de préservation de l'environnement ? Les innovations techniques sont-elles capables de fournir toujours des procédés technologiques qui tiennent mieux compte de la préservation de l'environnement ? Finalement, eu égard au contexte actuel de la mondialisation et l'hégémonie de l'économie de libre-échange concrétisées par les nouveaux accords du GATT et la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), les pays méditerranéens, notamment de la rive sud, peuvent-ils toujours réussir la conciliation entre les impératifs de modernisation de l'agriculture et les soucis de préservation des ressources naturelles et de l'environnement ? En d'autres termes, dans ce nouveau contexte économique mondial, les pays, où le secteur agricole joue un rôle fondamental dans l'équilibre de la balance commerciale, sont-ils disposés à renoncer à certains choix technologiques au profit d'un gain qualitatif au niveau de l'environnement ? Sont-ils disposés à ralentir le rythme d'exploitation de certaines ressources naturelles, notamment non renouvelables, dans un contexte économique qui pousse à accroître ce rythme pour exporter plus et par là-même se doter des moyens financiers nécessaires (devises...) pour faire face aux impératifs de développement économique et de sécurité des peuples. Le moment est-il venu de reconsidérer les modèles classiques de développement vers l'intégration d'autres concepts tels que l'environnement. Norgaard (1991) propose un modèle «coévolutionnaire» qui intègre la dimension de l'environnement à côté des autres dimensions classiques, notamment la technologie, l'organisation et le système de connaissance. La genèse de la valeur, pour lui, résulte de l'imbrication de différents aspects comme l'illustre la figure ci-dessous :



Un compromis, pourrait-il exister ? Et si c'est le cas, à quel coût (coûts d'opportunité des choix et des décisions). Dans la mesure où ce coût dépasse les ressources propres de certains pays, qui se chargera, en cas d'acceptation, de le financer ? Ce sont là des questions fondamentales à débattre pour asseoir une réflexion profonde quant à l'avenir des agricultures méditerranéennes et aux modes de modernisation pour lesquels il faut opter.

Références

- **Bédrani S. et Campagne P.** (1991). Introduction à l'atelier sur les choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes. In : *Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes*. Actes de l'atelier-séminaire de Tiaret, 2-5 octobre 1988, eds. S. Bédrani, P. Campagne, Options Méditerranéennes, série A, n° 21, CIHEAM/CREAD, Montpellier, pp. 9-24.
- **Campagne P.** (1994). Table ronde, développement durable et environnement. In : *Equilibre alimentaire, agriculture et développement*. Actes du séminaire de Malte, 21-23 octobre 1993, comp. B. Dupuy, Options Méditerranéennes, Série A n° 24, CIHEAM-IAM Montpellier, pp. 45-51.
- **Degang J.** (1992). *Demography and regional development, Malthus or Boserup ?* Dynamiek van agrarische systemen en Landelijke ontwikkeling, Faculteit van de landbouwetenschappen, Gent.
- **Hanley N. et Spash CL** (1994). *Cost-benefit analysis and the environment*. Edward Elgard Publishing Ltd, England.
- **Howe ch. W.** (1979). *Natural resources economics issues: Analysis and policy*. John Willey and Sony, New York.
- **Mettrik H.** (1994). *Recherche agricole orientée vers le développement*. Le cours ICRA, ICRA, Wageningen.
- **Norgaard R.P** (1991). *Sustainability: the paradigmatic challenge to agriculture*.
- **Norton G.A** (1984). *Resource economics*. Edwardnold (publishers) Ltd, London.
- **Turner R.K** (1993). *Sustainability: Principles and practice. Sustainable environmental economies and management principles and practice*. Edited by Turner RK, Belhaven Press, London.

